

Visite de la noble mosquée prophétique, accompagnée d'avertissements et d'orientations à l'attention du visiteur.

Écrit par :

Dr. 'Abdullah ibn Nâjî Al-Mikhlâfi.

Au Nom d'Allah, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux.

Préface

La louange revient à Allah, Celui qui a fait de la visite de la mosquée de Son Prophète (sur lui la paix et le salut) l'une des plus grandes manières de se rapprocher de Lui, et qui a fait de la prière en son sein un moyen pour s'élever en degrés. Que la paix et le salut soient sur notre Prophète Muḥammad, la plus pure des créatures, sur sa famille, ses Compagnons et quiconque les suit de la plus belle façon jusqu'au jour de la mort.

Ceci étant dit :

Je suis ravi de présenter le livre : « Visite de la noble mosquée prophétique, accompagnée d'avertissements et d'orientations à l'attention du visiteur. » de l'émérite Dr. 'Abdullah ibn Nâjî Al-Mikhlâfi, qui se caractérise par la simplicité de son style, la complétude de son contenu et le fait qu'il présente les aspects les plus importants de ce qu'il incombe à tout visiteur de respecter lors de sa visite.

Il y a clairement exposé la visite légale, la manière authentique de saluer le Prophète (sur lui la paix et le salut) et ses deux Compagnons (qu'Allah les agrée) ainsi que les lieux qu'il est prescrit de visiter à Médine l'illuminée en dehors de la noble mosquée prophétique. Il a aussi ajouté quelques avertissements et orientations dont le visiteur a besoin et qui sont tous en accord avec le dogme authentique, selon la voie de nos nobles prédécesseurs, qui se base sur le Livre et la Tradition. Ainsi, du fait de l'importance de ce livre et de ce qu'il contient, je recommande vivement son impression et sa diffusion, en demandant au Seigneur Tout-Puissant d'en accorder le bénéfice à quiconque le lira. C'est avec plaisir que je présente mes plus grands remerciements et félicite vivement le gouvernement du serviteur des deux nobles sanctuaires sacrés : le roi Salmân ibn 'Abd Al-'Azîz Âl Sa'ûd (qu'Allah le préserve) ainsi que son prince héritier, sa majesté royale l'émir Muḥammad ibn Salmân Âl Sa'ûd (qu'Allah le préserve), notamment quant au souci qu'il accorde au fait de bien se charger des deux nobles sanctuaires sacrés, de pourvoir à l'ensemble des services afférents, de préparer l'ensemble des voies qui y mènent et d'aplanir les difficultés pour tous leurs visiteurs. Je remercie aussi le président général des affaires de la Mosquée Sacrée et de la mosquée prophétique, l'émérite Shaykh, le professeur, le docteur 'Abd Ar-Rahman ibn 'Abd Al 'Azîz As-Sudays pour ses efforts bénis au service des deux sanctuaires sacrés et son soutien continu à l'administration du comité pour la promotion de la vertu et la prévention du vice, sous la supervision de la présidence générale des affaires de la mosquée prophétique.

Qu'Allah les récompense de la meilleure récompense et qu'Il nous accorde la réussite, ainsi qu'à eux, en étant au service de l'Islam et des musulmans. Et que la paix et le salut soient sur notre Prophète Muḥammad, sa famille et tous ses Compagnons.

Alî ibn Sâliḥ Al-Muḥaysinî

Directeur du comité pour la promotion de la vertu et la prévention du vice sous la supervision de la présidence générale des affaires de la mosquée prophétique.

Introduction

Au Nom d'Allah, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux.

La louange revient à Allah, Seigneur des Mondes, que la paix et le salut soient sur notre maître et Prophète Muḥammad, le digne de confiance, sur sa famille et ses Compagnons les biens-guidés.

Ceci étant dit : Ô mon frère et noble visiteur ! Que la paix soit sur toi ainsi que la miséricorde d'Allah et Sa bénédiction. Bienvenue à toi et bienvenue dans la ville du Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut).

Mon cher frère visiteur ! Je loue Allah de t'avoir préservé, enrichi et permis d'être présent dans la contrée de Son Messenger (sur lui la paix et le salut). En effet, si Allah, Gloire et Pureté à Lui, t'a accordé cela, de nombreuses personnes n'ont pas été en mesure de s'y présenter malgré leur désir ardent et leur envie d'y être. Par conséquent, une fois arrivé à Médine l'illuminée, pare-toi et adopte les bonnes manières religieuses auxquelles le Prophète (sur lui la paix et le salut) a incité. Celles-ci sont demandées au musulman en tout lieu mais encore plus dans la ville de l'Élu (sur lui la paix et le salut). Remercie Allah, Exalté soit-Il, Celui qui t'a permis de visiter la mosquée de Son Messenger (sur lui la paix et le salut) qui est l'une des trois mosquées dont le mérite a été confirmé par sa parole (sur lui la paix et le salut) : « Ne préparez pas les montures excepté pour trois mosquées : la Mosquée Sacrée (Al-Masjid Al-Ḥarâm), ma mosquée-ci et la Mosquée la Plus Eloignée (Al-Masjid Al-Aqṣâ). » [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim, qu'Allah leur fasse miséricorde].

Je loue aussi Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur, de t'avoir, d'une part, permis de visiter la mosquée prophétique et, d'autre part, permis de visiter la tombe de notre Prophète Muḥammad (sur lui la paix et le salut). Par conséquent, il t'incombe d'emprunter sa voie droite, celle qu'il a laissé comme tradition à sa communauté, et de suivre ce qu'il a légiféré concernant cette visite et qu'appliquaient nos pieux prédécesseurs (qu'Allah leur fasse miséricorde).

Mon frère et noble visiteur ! Lorsque tu décides de te rendre à la mosquée prophétique, lave toi, purifie-toi, parfume-toi et évite d'y aller en ayant des odeurs désagréables. Ensuite, lorsque tu arrives à la mosquée, entres-y du pied droit en disant : « Au nom d'Allah, que la prière et le salut soient sur le Messenger d'Allah. Ô Allah ! Pardonne-moi mes péchés. Ouvre-moi les portes de Ta miséricorde. Je me réfugie auprès d'Allah, le Majestueux, auprès de Son visage noble et Son royaume éternel, contre Satan le lapidé. »

Ensuite, dirige-toi vers la noble Rawḍah [le jardin du Paradis, situé entre la maison et le chaire du Prophète (sur lui la paix et le salut)] et pries-y deux unités de prière en guise de salutation de la mosquée, si tu en as la possibilité. Sinon, s'il y a là-bas de la foule et des bousculades, prie n'importe où dans la noble mosquée prophétique, évite d'entrer en conflit avec les musulmans et de leur causer du tort. En effet, ceci n'est pas permis. Tu t'es rendu à la mosquée prophétique afin d'en obtenir la récompense, non pour y récolter des péchés.

Ensuite, dirige-toi vers la tombe du Prophète (sur lui la paix et le salut) en faisant preuve de bonne éducation, de discrétion et de sérénité. S'il y a sur place de la foule, veille à ne pas bousculer les gens, même si, pour cela, tu dois reporter ta visite à un moment où il y aura moins d'affluence. Veille aussi à ce que cela n'ait pas lieu directement après les prières obligatoires car, à ce moment-là et de manière générale, il y a beaucoup de monde. De même, attention à ne pas élever la voix car Allah a interdit cela à Ses serviteurs croyants. Il a dit, Exalté soit-Il, ce dont le sens peut être traduit par : « Ô vous qui avez cru ! N'élevez pas vos voix au-dessus de la voix du Prophète, et ne haussez pas le ton en lui parlant comme vous le faites entre vous. Sinon vos œuvres deviendraient vaines sans que vous ne vous en rendiez compte. Ceux qui baissent la voix auprès du Messenger d'Allah sont ceux dont Allah a éprouvé les cœurs pour la piété. Ils auront un pardon et une immense récompense. » [Sourate 49 - Les Appartements : 2/3] Dans son exégèse, l'Imam Ibn Kathîr (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Il est détestable d'élever la voix près de la tombe du Prophète (sur lui la paix et le salut) tout comme il était détestable de le faire de son vivant (sur lui la paix et le salut). Ceci, car il doit être respecté aussi bien de son vivant que dans sa tombe (sur lui la paix et le salut) et de tout temps. » Un jour, 'Umar ibn Al-Khaṭṭâb (qu'Allah l'agrée) a entendu deux hommes qui élevaient la voix dans la mosquée du Prophète (sur lui la paix et le salut). Il leur a demandé : « Qui êtes-vous ? » ou : « D'où venez-vous ? » - Ils

répondirent : « Nous sommes de Tâïf ! - Il leur dit alors : Si vous aviez été des gens du pays, je vous aurai infligé une dure punition ! Vous élevez la voix dans la mosquée du Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) ! »[Rapporté par l'Imam Al-Bukhârî (qu'Allah lui fasse miséricorde)]Lorsque tu arrives devant la tombe du Prophète (sur lui la paix et le salut), arrête-toi avec sérénité et discrétion, et salue-le (sur lui la paix et le salut) en disant :« Que la paix soit sur toi, ô Messenger d'Allah ! Ainsi que la miséricorde d'Allah et Sa bénédiction,Que la paix soit sur toi, ô Prophète d'Allah !Que la paix soit sur toi, ô meilleure créature d'Allah !Que la paix soit sur toi, ô maître des Envoyés et imam des pieux !Je témoigne que tu as certes transmis le message, que tu t'es acquitté du dépôt, que tu as sincèrement conseillé la communauté et que tu as combattu dans la voie d'Allah d'un combat digne de ce nom. Qu'Allah te récompense donc de la meilleure récompense qu'un Prophète puisse obtenir de sa communauté.Ô Allah ! Prie sur Muḥammad et sur la famille de Muḥammad comme Tu as prié sur Abraham et sur la famille d'Abraham, Tu es certes digne de louange et de glorification. Ô Allah ! Bénis Muḥammad et la famille de Muḥammad comme Tu as béni Abraham et la famille d'Abraham à travers les mondes, Tu es certes digne de louange et de glorification. »

Tu peux aussi le saluer par une autre formule de salutation parmi les formules légiférées.

Ensuite, déplace-toi légèrement sur ta droite et salue le calife du Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) Abû Bakr Aṣ-Ṣiddîq (qu'Allah l'agrée) en disant :« Que la paix soit sur toi, ô Abâ Bakr As-Siddîq ! Ainsi que la miséricorde d'Allah et Sa bénédiction ; que la paix soit sur toi, ô calife du Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut), le second dans la grotte ! Qu'Allah te récompense pour nous et pour l'Islam ainsi que pour les musulmans de la meilleure récompense. » Ou d'autres formules du genre.Ensuite, déplace-toi encore légèrement sur ta droite et tu salue l'Émir des croyants, 'Umar Al-Fârûq (qu'Allah l'agrée) en disant :« Que la paix soit sur toi, ô 'Umar Al-Fârûq ! Ainsi que la miséricorde d'Allah et Sa bénédiction ; que la paix soit sur toi, ô second des califes bien-guidés ! Qu'Allah te récompense pour nous et pour l'Islam ainsi que pour les musulmans de la meilleure récompense. » Ou d'autres formules du genre.Et c'est par cela que se conclue ta visite de la mosquée prophétique ainsi que celle de la tombe du Prophète (sur lui la paix et le salut) et de ses deux Compagnons (qu'Allah les agrée).Mon cher frère visiteur ! Lorsque tu souhaites invoquer Allah - à Lui la Puissance et la Grandeur - dirige-toi vers la Qiblah. Et fais ceci quel que soit l'endroit de la noble mosquée prophétique où tu te trouves et quelle que soit l'heure de la nuit ou du jour. Choisis un lieu où il n'y a pas de monde car c'est plus approprié pour trouver le calme, cela permet de mieux se concentrer et apporte plus de sérénité au cœur.Je demande à Allah, Exalté soit-Il, le meilleur de ce bas monde et de l'au-delà en ta faveur et pour tes frères musulmans.Ô noble visiteur ! Fais attention à ne pas transgresser dans l'invocation ; et cette transgression peut prendre de nombreuses formes, notamment : que tu invoques un autre qu'Allah, que tu lui demandes et cherches secours auprès de lui. Ceci est contraire à l'ordre d'Allah, Gloire et Pureté à Lui, et à l'ordre de Son Messenger (sur lui la paix et le salut). Bien plus encore, cela fait partie de l'association à Allah, car Allah a interdit d'invoquer un autre que Lui. Il a dit, Exalté soit-Il, ce dont le sens peut être traduit par :{(N'invoquez donc personne avec Allah !)}[Sourate 72 - Les Jinns : 18].Et Allah, Exalté soit-Il, a dit :{(Et lorsque Mes serviteurs t'interrogent sur Moi, alors Je suis tout proche : Je réponds à l'appel de celui qui M'invoque lorsqu'il M'invoque. Qu'ils répondent donc à Mon appel et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient bien guidés.)}[Sourate 2 - La Vache : 186]Et Allah, Exalté soit-Il, a dit :{(Et qui est plus égaré que quelqu'un qui invoque, en dehors d'Allah, celui qui ne saura lui répondre jusqu'au Jour de la Résurrection ; et ils sont totalement inattentifs à leurs invocations.)}[Sourate 46 - Al-Aḥqâf : 5]Et dans un hadith d'Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père), il y a la parole du Prophète (sur lui la paix et le salut) qui dit :« Lorsque tu demandes, alors demande à Allah ; et lorsque tu cherches assistance, alors cherche assistance auprès d'Allah. »[Rapporté par l'Imam At-Tirmidhî, qu'Allah lui fasse miséricorde].

Dis plutôt : « Ô Allah ! Intercède pour ton Prophète ! Ô Allah ! Ne me prive pas de l'intercession de Ton Prophète (sur lui la paix et le salut) ! » Rapproche-toi d'Allah, Gloire et Pureté à Lui, par ton amour de Son Prophète (sur lui la paix et le salut), ton suivi de la Tradition de celui-ci et par l'ensemble de tes œuvres pieuses.

Et sache, mon frère le visiteur, qu'accomplir cette visite comme il vient de t'être indiqué, c'est se tenir sur la voie droite des pieux prédécesseurs (qu'Allah leur fasse miséricorde).

Les lieux dont la visite est prescrite

dans Médine l'illuminée en dehors de la noble mosquée prophétique

1 - Al-Baqî' : c'est le cimetière des habitants de Médine, celui dans lequel sont enterrés de nombreux Compagnons, Successeurs et pieux prédécesseurs (qu'Allah les agrée et qu'Il leur fasse miséricorde). Et le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) visitait les habitants d'Al-Baqî' - ceux qui y étaient enterrés - il les saluait et invoquait en leur faveur.

Ainsi donc, lorsque tu te rends à Al-Baqî', salue-les et dis ce que disait notre Prophète (sur lui la paix et le salut) : « Que la paix soit sur vous, gens de ces demeures, parmi les croyants et les musulmans ! Et certes, si Allah le veut, nous vous rejoindrons bientôt. Je demande à Allah, pour nous ainsi que pour vous, la préservation et le salut. » [Rapporté par l'Imam Muslim, qu'Allah lui fasse miséricorde]. Invoque donc en faveur des gens d'Al-Baqî' et implore le pardon en leur faveur. C'est une visite prescrite. Et fais bien attention, mon frère musulman, à ne pas fouler une tombe ou t'asseoir dessus. En effet, il a été rapporté d'après le Prophète (sur lui la paix et le salut) l'interdiction de faire cela dans sa parole qui dit : « Ne priez pas en direction des tombes et ne vous asseyez pas dessus ! » [Rapporté par l'Imam Muslim, qu'Allah lui fasse miséricorde].

Attention à ne pas t'essuyer avec [ce qu'il y a sur] les tombes ou à les embrasser ou à prendre quoi que ce soit de la terre qui s'y trouve ou encore d'invoquer leurs habitants. En effet, ces derniers ne possèdent rien qui puisse te nuire ou te profiter.

2 - Les martyrs de la bataille d'Uḥud : C'est une bataille qui opposa les musulmans et les polythéistes et lors de laquelle soixante-dix Compagnons (qu'Allah les agrée) trouvèrent le martyr. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) visitait les martyrs d'Uḥud, il les saluait et invoquait en leur faveur. Sache que ces martyrs ont été tués pour défendre la religion et que parmi leur droit sur nous il y a le fait que nous invoquions en leur faveur et que nous soyons satisfaits d'eux tous. Ainsi donc, lorsque tu pars les visiter, salue-les comme tu salues les gens d'Al-Baqî' ou quiconque d'autre parmi les défunts.

3 - La mosquée de Qubâ' : Il est prescrit de la visiter et d'y prier. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) s'y rendait chaque semaine, à dos de monture ou à pied, puis il y priait. Quiconque s'y rend et y prie à la récompense d'une 'Umrah. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Quiconque se purifie chez lui puis se rend à la mosquée de Qubâ' et y accomplit une prière, obtient la récompense d'une 'Umrah. » [Rapporté par l'Imam Ibn Mâjah, qu'Allah lui fasse miséricorde].

Par conséquent, mon cher frère musulman, ne laisse pas échapper ce grand bien !

Avertissements et orientations à l'attention du visiteur de la mosquée du Prophète (sur lui la paix et le salut)

Mon frère et noble visiteur :

* Attache-toi à l'évocation rapportée [plus haut] lors de ton entrée et ta sortie de la mosquée du Prophète (sur lui la paix et le salut), ou dans n'importe quelle autre mosquée que ce soit.

* Ne t'incline pas au moment de saluer le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut). Toutefois, arrête-toi avec sérénité, en faisant preuve de bonne éducation et de discrétion.

* Ne te frotte pas aux murs, piliers, portes de la mosquée prophétique ; ni au minbar, niches de prière et autres fenêtres situés autour de l'appartement prophétique en y recherchant la bénédiction : ceci n'est pas permis.

Dans son livre : « Al-Majmû' » (8/257), l'imam An-Nawawî (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit, concernant le fait de passer sa main sur la noble tombe : « Celui à qui vient à l'esprit que le fait de frotter sa main sur la tombe, ou ce qui y ressemble, est plus apte à procurer de la bénédiction doit savoir que c'est là le fruit de son ignorance et de son insouciance. Ceci, car la bénédiction ne se trouve que dans ce qui correspond à la législation. Et comment peut-il rechercher le mérite dans une œuvre qui contredit ce qui est exact et juste !? »

* Sache, mon frère le visiteur, que la visite n'est pas liée à des temps déterminés, qu'ils soient longs ou courts ; ni à un nombre de prières défini, qu'elles soient peu ou très nombreuses. Et parmi les erreurs émanant de ceux qui visitent la noble mosquée prophétique, il y a le fait que certains pensent qu'ils doivent obligatoirement accomplir un nombre défini de prières, que ce soit quarante prières ou autre. Certains se compliquent la tâche et surchargent ceux qui sont avec eux et c'est une erreur. En effet, aucune source sûre n'indique que le Prophète (sur lui la paix et le salut) ait déterminé pour le visiteur un nombre défini de prières à effectuer dans sa mosquée. Par conséquent, prie ce qu'il t'est possible d'accomplir comme prières, qu'elles soient peu ou très nombreuses.

Le hadith rapporté concernant le nombre déterminé de quarante prières dans sa mosquée a été mentionné dans le Musnad de l'Imam Aḥmad, d'après Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) qui relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Quiconque prie, dans ma mosquée, quarante prières sans en rater une, il lui est écrit qu'il sera absout du Feu, délivré du châtement et prémuni de l'hypocrisie. » Ce hadith est faible. Quant à l'autre hadith, celui qui est rapporté par l'imam At-Tirmidhî et dans lequel le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Quiconque prie pour Allah quarante jours, en groupe, et en attrapant à chaque fois la première proclamation de la grandeur d'Allah [l'entrée en prière, au moment où l'imam dit : « Allâhu Akbar ! »], il lui est écrit deux prémunitions : une prémunition contre le Feu et une prémunition contre l'hypocrisie. » Ce hadith est authentiquement rapporté de lui (sur lui la paix et le salut).

Pour cela, mon frère visiteur, je te recommande vivement d'acquérir ces prémunitions. Que tu appliques ce hadith en étant ici ou dans ton propre pays.

* La base est que celui qui invoque se dirige en direction de la Ka'bah au moment de l'invocation ; malgré cela, certaines personnes s'arrêtent dans différents endroits de la mosquée prophétique et lèvent les mains pour invoquer Allah, à Lui la Grandeur et l'Élévation, tout en se dirigeant vers la noble tombe. Cette manière de procéder n'est pas connue des prédécesseurs de la communauté musulmane, ni de ses imams ou de ses savants émérites . Par conséquent, mon frère visiteur, fais bien attention à ce genre d'action ; et que te suffise ce dont les Compagnons du Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut), leurs successeurs et les vertueux croyants prédécesseurs se sont contentés. En effet, la direction de l'invocation est la Ka'bah.

* Il n'est pas permis d'écrire des messages dans lesquels il y a une invocation en faveur du Prophète (sur lui la paix et le salut) et de les poser sur les fenêtres de l'appartement, dans la Rawḍah ou n'importe quel autre endroit de la mosquée prophétique. C'est un acte blâmable et qui n'est pas permis. Il en est de même du fait de rapporter avec soi des messages de divers pays et de les faire parvenir à la mosquée prophétique.

* Il n'est pas permis de tourner autour de la noble tombe. En effet, la circumambulation est une adoration qui n'est permise qu'autour de la Ka'bah Honorée en guise de considération et afin de mettre en application l'ordre d'Allah, Exalté soit-Il.

* Mon frère visiteur ! Attache-toi à faire tes provisions d'actes d'obéissance et d'actes de bien durant ton séjour à Médine l'Illuminée. Sois assidu à la prière obligatoire en groupe, à la mosquée prophétique et - si tu en as la possibilité - accomplis de nombreuses prières surrogatoires dans la noble Rawḍah. En effet, Il est bien attesté du Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) qu'il a dit :

« Entre ma maison et mon minbar, il y a un jardin parmi les jardins du Paradis. »

[Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim, qu'Allah leur fasse miséricorde].

Le fait de l'avoir décrit de la sorte exclusivement, et à l'exception de tout autre endroit de la mosquée, indique son mérite et sa distinction. Par conséquent, veille à y accomplir des prières surrogatoires, à y évoquer Allah et à y lire le Coran sans bousculer ni causer du tort aux fidèles qui prient. En effet, quiconque délaisse une chose pour Allah, Allah la lui compense et la remplace par meilleure qu'elle.

Quant à la prière obligatoire, l'accomplir dans les premiers rangs est meilleur, d'après sa parole (sur lui la paix et le salut) : « Les meilleurs rangs des hommes sont les premiers et les pires sont les derniers. » [Rapporté par Muslim, qu'Allah lui fasse miséricorde].

Et sa parole (sur lui la paix et le salut) :

« Si les gens savaient ce qu'il y a dans l'appel et le premier rang et qu'ensuite ils ne trouvaient que le tirage au sort [pour les départager], ils tireraient au sort ! »

[Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim, qu'Allah leur fasse miséricorde].

La signification de : « Ils tireraient au sort », c'est qu'ils procéderaient effectivement à un tirage au sort.

Et sache qu'une seule prière dans la mosquée prophétique est meilleure que mille prières dans n'importe quelle autre mosquée, excepté dans la Mosquée Sacrée [à la Mecque] où une seule prière est meilleure que cent mille prières ailleurs. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Une prière dans ma mosquée-ci est meilleure que mille prières effectuées ailleurs, à l'exception de la Mosquée Sacrée. Et la prière dans la Mosquée Sacrée est meilleure que cent mille prières effectuées ailleurs. » [Rapporté par Ibn Mâjah et Aḥmad, qu'Allah leur fasse miséricorde].

Attache-toi à souvent lire le Coran, à évoquer Allah, Élevé soit-Il, à Le remercier, Le louer, à faire l'aumône et à te retirer dans la mosquée prophétique si tu en as la possibilité.

* Si tu rencontres une difficulté concernant les affaires de ta religion, interroge les gens de science ; notamment les savants émérites qui enseignent dans la noble mosquée prophétique. Conformément à la parole d'Allah, Exalté soit-Il : {{ Demandez-donc aux gens de science, si vous ne savez pas. }} [Sourate 21 - Les Prophètes : 7]

{{ Demandez-donc aux gens de science, si vous ne savez pas. }}

[Sourate 21 - Les Prophètes : 7]

* Ou dirige-toi vers les téléphones indiquant : « Administration des affaires et orientation des questionneurs » qui sont situés près des portes et dans certains coins de la mosquée prophétique. Tu y trouveras, si Allah, Exalté soit-Il, le veut, des réponses à ce qui te préoccupe concernant ta visite, ta 'Umrah ou ton Pèlerinage.

* Attache-toi à assister aux cours de science dispensés par les savants émérites qui enseignent dans la noble mosquée prophétique. Ceci afin d'apprendre et de comprendre ta religion, mais aussi de faire partie de ceux désignés par le Prophète (sur lui la paix et le salut) dans sa parole : « Quiconque se rend à ma mosquée-ci, dans l'unique but d'apprendre ou enseigner un bien, est comme le combattant dans la voie d'Allah ; et quiconque vient pour autre que cela, est semblable à l'homme qui regarde le bien d'autrui. » [Rapporté par les Imams Ibn Mâjah, Aḥmad et Al-Ḥâkim dans son Mustadrak, qu'Allah leur fasse miséricorde.]

« Quiconque se rend à ma mosquée-ci, dans l'unique but d'apprendre ou enseigner un bien, est comme le combattant dans la voie d'Allah ; et quiconque vient pour autre que cela, est semblable à l'homme qui regarde le bien d'autrui. »

[Rapporté par les Imams Ibn Mâjah, Aḥmad et Al-Ḥâkim dans son Mustadrak, qu'Allah leur fasse miséricorde.]

N'oublie pas non plus, mon frère étudiant de science, de visiter la bibliothèque de la noble mosquée prophétique qui se situe sur la large esplanade au niveau du toit en direction de l'Ouest, dans l'extension de la mosquée prophétique faite par le serviteur des deux nobles sanctuaires, le roi Fahd (qu'Allah lui fasse miséricorde). On y monte par l'escalator n°10, et tu y trouveras ce qui te sera utile.

Et si tu fais partie, mon frère visiteur, de ceux qui accordent de l'attention aux manuscrits, visite la partie qui leur est spécifiquement dédiée. Elle se trouve à la porte : 'Uthmân ibn 'Affân (qu'Allah l'agrée) qui se situe à la fin de la première extension saoudienne au milieu de la noble mosquée prophétique.

De même, il y a une administration concernant la production audio-visuelle qui se trouve à la porte n°17 - la porte : 'Umar ibn Al-Khaṭṭâb (qu'Allah l'agrée) - dans l'extension du serviteur des deux sanctuaires sacrés du roi Fahd (qu'Allah lui fasse miséricorde). Elle se charge d'enregistrer les cours, les sermons et les prières de la mosquée prophétique, pour les visiteurs, à qui ils les remettent gracieusement après que ces derniers aient apporté des cassettes vierges, CD ou clés USB à cet effet. Il y a aussi une bibliothèque pour les femmes située sur le lieu de prière des femmes, à l'Est, porte n°24 ou sur le lieu

de prière des femmes, à l'Ouest, porte n°16. Quant à la médiathèque des femmes, elle se trouve à la porte n°28.

* Avance-toi et complète le premier rang pour la prière, rang après rang et ainsi de suite. Ne t'assois pas dans les entrées, les passages, les escalators et ni devant les portes. En effet, cela obstrue le chemin permettant d'accéder à la mosquée et contraint les gens à prier à l'extérieur alors qu'à l'intérieur il y a encore de la place. Attache-toi plutôt, toi ainsi que tes frères qui prient, à joindre les rangs les uns aux les autres et à vous disposer de sorte que les rangs soient alignés, se complètent et puissent ainsi contenir tous les fidèles à l'intérieur de la mosquée.

Attache-toi plutôt, toi ainsi que tes frères qui prient, à joindre les rangs les uns aux les autres et à vous disposer de sorte que les rangs soient alignés, se complètent et puissent ainsi contenir tous les fidèles à l'intérieur de la mosquée.

* Lorsque tu souhaites prier aux premiers rangs ou dans la noble Rawḍah, rends-toi tôt à la mosquée prophétique. N'y viens pas en retard pour te retrouver ensuite à enjamber les rangs et à passer entre les fidèles en les bousculant. Il y a dans cet acte une nuisance à l'égard des fidèles et porter préjudice aux musulmans n'est pas permis.

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a vu, le vendredi, un homme enjamber les gens afin de s'avancer dans les rangs tandis qu'il était (sur lui la paix et le salut) en train de prononcer son discours sur le minbar. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a alors interrompu son discours et il lui a dit : « Assieds-toi ! Car tu as certes porté préjudice, et tu es venu en retard ! » [Rapporté par Ibn Mâjah et Aḥmad, qu'Allah leur fasse miséricorde].

« Assieds-toi ! Car tu as certes porté préjudice, et tu es venu en retard ! »

[Rapporté par Ibn Mâjah et Aḥmad, qu'Allah leur fasse miséricorde].

C'est-à-dire : « Tu as certes porté préjudice » aux gens, en enjambant leurs rangs ; « et tu es venu en retard », c'est-à-dire : tu as tardé à venir. Et il te faut, si tu souhaites réellement être à l'avant, venir tôt et non pas en retard.

* Ne passe pas devant les gens en prière. En effet, l'interdiction a été rapportée de la part du Prophète (sur lui la paix et le salut) dans sa parole : « Si celui qui passe devant une personne en prière savait quel péché il commet, il préférerait attendre quarante plutôt que de passer devant elle, et cela serait meilleur pour lui. » Abû An-Naḍr a dit : « Je ne sais pas s'il a dit quarante jours, mois ou années. » [Rapporté par l'Imam Al-Bukhârî, qu'Allah lui fasse miséricorde] Dans « Faḥ Al-Bârî » (1/585), l'Imam Ibn Ḥajar (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : Sa parole : « Il préférerait attendre quarante » signifie que si la personne qui passe devant celui qui prie connaissait la gravité du péché qu'elle est en train de commettre en faisant cela, elle préférerait s'arrêter durant la durée mentionnée afin de ne pas commettre ce péché.

« Si celui qui passe devant une personne en prière savait quel péché il commet, il préférerait attendre quarante plutôt que de passer devant elle, et cela serait meilleur pour lui. »

Abû An-Naḍr a dit : « Je ne sais pas s'il a dit quarante jours, mois ou années. »

[Rapporté par l'Imam Al-Bukhârî, qu'Allah lui fasse miséricorde]

Dans « Faḥ Al-Bârî » (1/585), l'Imam Ibn Ḥajar (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit :

Sa parole : « Il préférerait attendre quarante » signifie que si la personne qui passe devant celui qui prie connaissait la gravité du péché qu'elle est en train de commettre en faisant cela, elle préférerait s'arrêter durant la durée mentionnée afin de ne pas commettre ce péché.

* Mon frère visiteur ! Attache-toi à être propre, à te parfumer et à ôter de toi les odeurs désagréables, qu'elles soient corporelles ou liées à tes vêtements. En effet, les Anges sont dérangés par ce qui dérange les fils d'Adam.

* Veille assidûment à la propreté de la mosquée et du parvis. Ne nuis pas à tes frères qui prient dans la mosquée en crachant ou en sautant sur les carrelages de la mosquée prophétique, ni sur ses dalles

ou sur le parvis. Tu dois ressentir et avoir conscience de la sacralité du lieu. Et sache que cracher dans la mosquée est un péché, comme en a informé le Prophète (sur lui la paix et le salut) lorsqu'il a dit :« Cracher dans la mosquée est un péché et son expiation consiste à le recouvrir de terre. »[Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim, qu'Allah leur fasse miséricorde].

« Cracher dans la mosquée est un péché et son expiation consiste à le recouvrir de terre. »

[Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim, qu'Allah leur fasse miséricorde].

* Ne laisse pas tes enfants s'amuser et flâner dans la mosquée en élevant la voix. Ceci va à l'encontre des bonnes manières à observer lorsqu'on se trouve dans la mosquée du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut).

* Évite les lieux bondés de monde et dirige-toi vers les lieux les plus spacieux de la mosquée. Et sache que le mérite de la prière dans la mosquée s'obtient en y priant, quel que soit l'endroit de la mosquée ou tu te trouves.

* Mon frère visiteur ! Pose-toi après avoir accompli tes prières et évoque Allah en récitant les formules d'évocation rapportées comme étant à faire après la prière. Et ne t'empresse pas à accomplir ta prière surrogatoire immédiatement après l'obligatoire, surtout dans les lieux et les moments de grande affluence. Ainsi, tu donneras l'occasion aux personnes en difficulté et à ceux qui souhaitent sortir tôt de pouvoir partir sans provoquer de gêne au moment de passer entre les fidèles.

* Attache-toi à la sérénité et ne cours pas. Ne fais pas non plus de forcing lorsque vient le moment d'ôter les tapis placés pour la prière, à l'attention des femmes, dans la Rawḍah pure.

* Ne sors pas les exemplaires du Coran qui se trouvent dans la noble mosquée prophétique car ce sont des legs (Waqf) qui lui sont exclusivement destinés.

* Ne t'appuie pas sur les meubles qui contiennent les exemplaires du Coran et ne pose pas tes chaussures à côté. Ne place pas non plus quelque chose au-dessus, par respect pour le Livre d'Allah, Exalté soit-Il.

* Lorsque tu mets tes chaussures quelque part, retiens bien le lieu en question [ainsi que le numéro du meuble qui les contient]. En effet, l'ensemble des casiers sur lesquels on pose, ou à l'intérieur desquels on range les chaussures possède un numéro. Par conséquent, tu n'as qu'à retenir ce numéro afin de pouvoir revenir facilement et les récupérer en toute simplicité.

En effet, l'ensemble des casiers sur lesquels on pose, ou à l'intérieur desquels on range les chaussures possède un numéro. Par conséquent, tu n'as qu'à retenir ce numéro afin de pouvoir revenir facilement et les récupérer en toute simplicité.

* Sache mon frère visiteur que la mosquée prophétique ainsi que les autres mosquées sont faites pour l'adoration. Par conséquent, n'en fais pas un lieu de sommeil, de mendicité ou de réclamation de biens perdus.

* N'utilise pas les fontaines et les bacs d'eau de Zamzam, destinés à la consommation et qui se trouvent dans divers endroits de la mosquée, pour faire tes ablutions. N'utilise pas non plus les tapis de la mosquée en tant que coussins ou couvertures.

* Évite de t'étendre sur les parvis de la noble mosquée prophétique.

* Il est interdit de fumer sur les parvis de la mosquée prophétique et ses alentours. Et quiconque est éprouvé par la cigarette, qu'il se présente avec humilité devant Allah, Gloire et Pureté à Lui, dans la mosquée de Son Messager (sur lui la paix et le salut) et qu'il L'implore de l'aider à arrêter. Qu'il sache aussi que les gens de science ont décrété qu'il est interdit de vendre et de fumer des cigarettes. En effet, le fumeur commet un péché. Et toi, mon frère visiteur, tu es venu ici pour faire provision de bonnes actions. Par conséquent, attention aux mauvaises actions.

* L'ensemble des portes de la noble mosquée prophétique a un nom et un numéro. Il t'incombe donc, mon frère visiteur, de connaître le nom ou le numéro de la porte par laquelle tu es entré afin de repartir par celle-ci lors de ta sortie de la mosquée.

* Si tu vois une forte abondance au niveau des portes, reste un peu à la mosquée le temps que la foule diminue.

* N'oublie pas, au moment de la sortie, d'avancer le pied gauche et de prononcer l'invocation de la sortie de la mosquée qui est : « Au nom d'Allah ! Ô Allah ! Prie et salue Muḥammad. Ô Allah ! Pardonne-moi mes péchés et ouvre-moi les portes de Ta grâce. » [Rapporté par les Imams : At-Tirmidhî, Ibn Mâjah et Aḥmad. Et ce hadith a un support dans le recueil authentique de l'imam Muslim, qu'Allah leur fasse miséricorde à tous].

« Au nom d'Allah ! Ô Allah ! Prie et salue Muḥammad. Ô Allah ! Pardonne-moi mes péchés et ouvre-moi les portes de Ta grâce. »

[Rapporté par les Imams : At-Tirmidhî, Ibn Mâjah et Aḥmad. Et ce hadith a un support dans le recueil authentique de l'imam Muslim, qu'Allah leur fasse miséricorde à tous].

* Nous te conseillons de prendre une carte de visite du lieu dans lequel tu es domicilié afin de l'utiliser si tu ne connais pas ton lieu de résidence.

* Au cas où une personne malade dans la mosquée prophétique aurait besoin d'une ambulance, dépêche-toi de transmettre cette information aux surveillants qui se tiennent debout devant les portes de la noble mosquée prophétique. Tu peux aussi transmettre cela à n'importe qui parmi ceux qui ont des talkies-walkies ou qui travaillent dans la mosquée.

* Le toit de la noble mosquée prophétique est ouvert lors de la prière du vendredi durant toute l'année ainsi que pour les cinq prières au moment du Ramadan et du Pèlerinage. Par conséquent, mon frère visiteur, si tu vois qu'il y a beaucoup de monde à l'intérieur de la mosquée prophétique, va sur le toit et tu y trouveras de la place, avec la permission d'Allah.

* Il y a des fauteuils roulants, pour les personnes handicapées et les personnes âgées, qui sont remis à ceux qui en ont besoin. Ils se trouvent à : « L'administration des portes de la noble mosquée prophétique », porte n°8, du côté Ouest de la mosquée prophétique. Ceci, afin que ces personnes puissent être transportées de là où elles résident, ou de leurs voitures jusqu'à la mosquée prophétique et cela tout au long de leur séjour.

* Ne sois pas devant l'imam lors de ta prière, dans les moments de forte abondance, au niveau des parvis situés devant. Fais cela par précaution et afin de sortir de la divergence au niveau de la jurisprudence à ce sujet.

* Essaie de bénéficier des indications données par les surveillants de la mosquée prophétique qui ont été mis là à ton service et pour te faciliter les choses.

* Recueille-toi souvent et avec humilité, invoque beaucoup et confirme ton engagement avec Allah en te repentant sincèrement. Et sache que la réalité du bon comportement envers Allah, Élevé et Exalté soit-Il, est de L'aimer, Gloire et Pureté à Lui, de Le considérer à Sa juste valeur et de Lui consacrer exclusivement la religion. Quant à la réalité du bon comportement envers Son Prophète (sur lui la paix et le salut) c'est de suivre sa Tradition et la guidée avec laquelle il est venu en œuvrant comme ses Compagnons ont œuvré après lui et en se comportant comme ils se sont comportés envers lui après sa mort (sur lui la paix et le salut).

* Pour finir, mon frère visiteur, je te recommande de prier et saluer abondamment notre Prophète et Maître Muḥammad (sur lui la paix et le salut). En effet, il a été rapporté d'après 'Amr ibn Al-Âṣ (qu'Allah l'agrée) qu'il a entendu le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) dire : « Quiconque prie sur moi une fois, Allah prie sur lui dix fois. » [Rapporté par Muslim et autres que lui].

« Quiconque prie sur moi une fois, Allah prie sur lui dix fois. »

[Rapporté par Muslim et autres que lui].

Rappelle-toi abondamment d'Allah en L'évoquant par les formules rapportées [du Prophète (sur lui la paix et le salut)], présente-toi avec humilité devant Allah et réfugie-toi auprès de Lui car tu es dans un lieu où l'on espère l'exaucement des invocations. Et n'oublie pas dans tes invocations tes parents, tes enfants, et tes sœurs et frères soumis à Allah en tout lieu.

Qu'Allah prie sur notre maître Muḥammad, sur sa famille et sur l'ensemble de ses Compagnons.

Visite de la noble mosquée prophétique, accompagnée d'avertissements et d'orientations à l'attention du visiteur	1
Préface	1
Introduction	2
Les lieux dont la visite est prescrite	3
Avertissements et orientations à l'attention du visiteur de la mosquée du Prophète (sur lui la paix et le salut).....	4